

Impôts sur le revenus - Déclaration en ligne



La déclaration en ligne pour tous sans condition de revenus jusqu'au 28 mai 2019

Le site de l'administration fiscale, permettant aux usagers, particuliers et entreprises, d'effectuer leurs démarches courantes sur internet : déclarer, payer leurs impôts, obtenir des formulaires de déclarations, effectuer des simulations de calcul d'impôt, consulter leur compte fiscal en ligne...

Ce site permet également de consulter l'ensemble de la documentation fiscale et prendre connaissance des dernières actualités fiscales et des statistiques de l'impôt produite par la DGFiP.

* <http://www.impots.gouv.fr>

Bon à savoir / information à relayer : Pour ceux qui ont besoin d'un accompagnement administratif ou qui n'ont pas de matériel numérique à leur disposition, la Maison de Services Au Public (MSAP) de Rieumes est à votre disposition : <http://www.coeurdegaronne.fr/2018/11/06/pour-faciliter-la-vie-de-ses-habitants-la-communaute-de-communes-coeur-de-garonne-ouvre-une-nouvelle-maison-de-services-au-public-msap-a-rieumes/>